

OFFRE TIS-PL BARÈME DES REMISES

Février 2010

L'offre tis-PL propose une gestion simplifiée du télépéage : les abonnés tis-PL bénéficient d'un seul interlocuteur pour tous les trajets effectués en France. En réglant grâce au badge tis-PL sur le réseau Cofiroute, vous profitez de nombreux avantages :

- Un gain de temps et une facilité au péage : pas de prise de ticket à l'entrée, pas de ticket à présenter en sortie, pas de carte magnétique à chercher, pas d'attestation de passage à collecter.
- Une facture unique incluant le calcul de la TVA, quels que soient les réseaux autoroutiers que vous utilisez ; votre comptabilité et vos mouvements de trésorerie sont ainsi simplifiés. Par ailleurs, certains émetteurs vous proposent une palette de services supplémentaires optionnels : facturation électronique, relevés de trajets disponibles sur Internet, géo localisation, regroupement de vos trajets autoroutiers avec vos enlèvements de carburant, etc.
- Vous réglez le trajet, minoré de la réduction (voir barème) sans frais supplémentaires (pas de droit d'accès mensuel ou annuel perçu par Cofiroute).
- Le badge est simple à installer : sa pose s'effectue en quelques instants et ne nécessite pas d'immobilisation du véhicule.
- Plus tard, vous pourrez l'utiliser, tel quel, dans d'autres pays de l'Union Européenne.

BARÈME 2010

Barème de l'abonnement Tis-PL sur le réseau Cofiroute :

Chiffre d'affaires mensuel HT par badge	Taux de réduction
inférieur à 60 euros	0
de 60 à 100 euros	8 %
supérieur à 100 euros	13 %

Pour profiter de l'abonnement TIS-PL, contactez un émetteur agréé.